



CIRCULATION GRAND RUE - PREMIERE PHASE D'EXPERIMENTATION

Dans le cadre du projet de réaménagement du centre ancien, le flux de véhicules qui circulent sur ces axes va être réorganisé.

La première phase de test aura lieu du 15/05/24 au 15/07/2024

Une circulation motorisée et cycliste en sens unique est mise en place :

- dans la Grand' Rue entre le Portail Filliol et la Place Picardie,
- dans la rue Picardie et de la Porte Cabanette à l'intersection entre la Grand' Rue et la Rue de Sauvan, (flèches directionnelles rouges sur le plan).

Une aire de circulation piétonne est instaurée :

- de la Place Picardie à la Place des Martinets
- dans la Rue Chaberlin jusqu'à l'intersection avec la Rue du Moulin d'Huile, (surlignage en vert sur la plan).

Arrêté 2024-95